



Cultures & Conflits

17 | printemps 1995

Les processus de transition à la démocratie

Petrinioti Xanthi, L'immigration en Grèce,
Odysseas/Bibliothèque de l'Institut de Relations
Internationales, Athènes, 1993, 128p. (en grec)

Anastassia Tsoukala



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/335>

DOI : 10.4000/conflits.335

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 1995

ISSN : 1157-996X

Référence électronique

Anastassia Tsoukala, « Petrinioti Xanthi, L'immigration en Grèce, Odysseas/Bibliothèque de l'Institut de Relations Internationales, Athènes, 1993, 128p. (en grec) », *Cultures & Conflits* [En ligne], 17 | printemps 1995, mis en ligne le , consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/335> ; DOI : 10.4000/conflits.335

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Creative Commons License

Petrinioti Xanthi, L'immigration en Grèce, Odysseas/Bibliothèque de l'Institut de Relations Internationales, Athènes, 1993, 128p. (en grec)

Anastassia Tsoukala

- 1 PETRINIOTI Xanthi, L'immigration en Grèce, Odysseas/Bibliothèque de l'Institut de Relations Internationales, Athènes, 1993, 128p. (en grec).
- 2 Dans les années quatre-vingt, la Grèce, qui jusqu'alors n'était pas considérée comme un pays d'immigration, assista à un flux migratoire croissant lequel, atteignant son sommet dans les années quatre-vingt-dix, la place actuellement au troisième rang, en Europe occidentale, quant au taux d'étrangers résidant, en situation régulière ou irrégulière, sur son territoire. Vu son étendue limitée dans le passé, l'immigration n'a attiré l'attention des scientifiques que dans la deuxième moitié des années quatre-vingt mais, à l'exception des travaux de Emke-Pouloupoulos, les études effectuées consistaient notamment en des approches partielles car soit elles se limitaient à l'examen de l'impact de l'immigration sur l'économie grecque soit elles se focalisaient sur certains aspects particuliers de la question, tels que les réfugiés, les Pontiaques et les réfugiés politiques grecs. Malgré donc le nombre croissant de publications sur l'immigration en Grèce, nous ne disposons pas ces dernières années d'une étude globale en la matière. L'ouvrage de Petrinioti est alors à cet égard bien original car l'auteur, entreprenant la formation d'une image de synthèse, examine l'étendue actuelle de l'immigration, classe les immigrants et présente leur profil socio-économique, met en évidence les facteurs qui contribuent à la hausse du phénomène et étudie l'impact économique et social de l'immigration en vue d'avancer certaines propositions sur la politique à suivre.
- 3 I. Plus précisément, prenant en considération les particularités de l'immigration en Grèce, Petrinioti structure la présentation de l'étendue du phénomène autour d'un axe

administratif (immigrés en situation régulière ou irrégulière, réfugiés), auquel se greffe un axe ethnique (immigrés d'origine grecque ou étrangère). Le tableau ainsi dressé contient des informations intéressantes notamment en matière d'immigration clandestine et peut être divisé en cinq parties portant sur :

- les immigrés d'origine grecque en situation régulière qui, dans les vingt dernières années, ont atteint 167.000 personnes. Ce chiffre comprend d'une part des grecs de la diaspora dans les pays développés et, d'autre part, des Chypriotes, des Pontiaques (grecs de la diaspora dans l'ex-URSS) et des membres des minorités grecques en Turquie et en Albanie ;
- les étrangers en situation régulière qui, en 1989, s'élevaient à 173.500 personnes, dont 123.500 étaient originaires notamment des pays du tiers-monde et de l'Europe de l'Est. Les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne ne correspondant qu'à 29% des étrangers en situation régulière, ce taux est nettement inférieur à la moyenne communautaire ;
- les immigrés d'origine grecque en situation irrégulière, qui viennent de la minorité grecque en Albanie car l'Etat grec, en vue de décourager leur arrivée, au lieu de les traiter en tant que Grecs souhaitant s'installer en Grèce, les traite en tant que demandeurs d'asile. En 1993, ils étaient estimés à 20.000 personnes ;
- les étrangers en situation irrégulière qui, dans les années quatre-vingt-dix, ont connu une hausse spectaculaire, due surtout à l'arrivée massive d'immigrants albanais. En 1993, ils étaient estimés à 260.000 personnes, dont 150.000 Albanais ;
- les réfugiés qui, en 1992, atteignaient 5.000 personnes, dont 2.000 étaient sous le mandat du HCR. En principe, les réfugiés restent provisoirement en Grèce, jusqu'à ce qu'ils obtiennent un visa pour un pays d'accueil. Mais, leur attente pouvant parfois durer plusieurs années, leur présence et, assez souvent, leur occupation en Grèce sont tolérées par les autorités. Définissant enfin les tendances futures en matière d'immigration, Petrinioti signale l'existence d'un grand nombre d'immigrants potentiels, originaires de l'ex-URSS (à savoir les Pontiaques) et des pays balkaniques, qui immigreraient en Grèce à cause des conflits ethniques et politiques déclenchés dans ces régions.

- 4 II. L'examen des facteurs qui contribuent à la hausse de l'immigration s'appuyant sur la division classique en facteurs d'attraction et d'éloignement, il ressort qu'en ce qui concerne les immigrés d'origine grecque les facteurs d'attraction sont de nature sentimentale et, le cas échéant, liés à la recherche d'une amélioration de leur niveau de vie tandis que les facteurs d'éloignement sont liés au déclenchement d'hostilités ou à une modification radicale de la politique adoptée à leur égard dans leur pays d'installation. Les étrangers originaires des pays sous-développés ou en voie de développement sont essentiellement attirés par les conditions du marché du travail grec. Les immigrés clandestins occupent en général des emplois subalternes, provisoires, demandant peu ou guère de qualifications et mal rémunérés. Les demandeurs d'asile enfin choisissent la Grèce surtout à cause de sa position géographique, le pays se trouvant près du Moyen Orient, de l'Europe de l'Est et des pays balkaniques. Le bilan de la présence sur le territoire grec des étrangers en situation régulière étant incontestablement positif tant sur le plan économique que sur le plan social, l'examen de l'impact de l'immigration clandestine révèle certaines ambivalences mais, faute d'études antérieures, Petrinioti limite ses conclusions à un nombre de remarques générales qui, quoique plausibles, sont peu ou guère fondées sur des sources précises. Ceci dit, l'auteur constate que si la hausse de la délinquance et de la xénophobie paraît évidente, celle du chômage l'est moins - dans la mesure où les travailleurs grecs évitent beaucoup d'emplois occupés par des immigrés

clandestins. Évaluant l'impact de l'immigration clandestine sur l'économie grecque, Petrinioti estime enfin que cette abondance de main d'oeuvre à bon marché qui, à court terme, rend plusieurs produits grecs compétitifs dans le marché international aura, à long terme, des conséquences néfastes puisqu'elle prolonge la viabilité de petites entreprises peu organisées et retarde la modernisation de l'équipement et de l'infrastructure logistique de nombreuses entreprises grecques.

- 5 III. La présentation des réponses étatiques suscitées par l'immigration constituant le point le plus faible de cet ouvrage, nous constatons que l'auteur se contente de nous offrir un aperçu de la nouvelle législation en la matière et, évitant toute analyse critique des mesures policières, se limite à souligner le faible degré de cohérence des mesures adoptées et à observer que, face à la hausse de l'immigration clandestine, les autorités tendent à réduire le nombre de permis de séjour et de travail délivrés. Cette position impliquant l'absence de toute critique quant aux logiques sous-tendant la conception et la mise en application de la politique grecque sur l'immigration et, éventuellement, quant aux enjeux politiques sous-jacents, les propositions de l'auteur s'intègrent en fait dans une approche essentiellement pragmatique. Considérant en effet la connaissance approfondie de l'étendue et de l'impact réels de l'immigration en Grèce comme condition indispensable à la planification et la mise en oeuvre de toute politique efficace en la matière, Petrinioti insiste sur l'élaboration de statistiques plus complètes, qui couvriraient toutes les données relatives aux immigrés, et propose l'adoption d'une politique plus réaliste, susceptible d'anticiper l'aggravation du phénomène dans les années à venir, qui, loin de consister en un renforcement des contrôles, impliquerait la mise en application d'une véritable politique d'intégration. Si alors nous pouvons regretter la portée relativement limitée de l'ouvrage de Petrinioti, son étude constitue incontestablement une étape nécessaire à la compréhension du phénomène et des réponses qu'il a suscitées. Mise à jour jusqu'en mars 1993, elle comprend de nombreuses statistiques et, complétée par une riche bibliographie, elle est suivie d'un sommaire en anglais.
- 6 Dans les années quatre-vingt, la Grèce, qui jusqu'alors n'était pas considérée comme un pays d'immigration, assista à un flux migratoire croissant lequel, atteignant son sommet dans les années quatre-vingt-dix, la place actuellement au troisième rang, en Europe occidentale, quant au taux d'étrangers résidant, en situation régulière ou irrégulière, sur son territoire. Vu son étendue limitée dans le passé, l'immigration n'a attiré l'attention des scientifiques que dans la deuxième moitié des années quatre-vingt mais, à l'exception des travaux de Emke-Poulopoulos, les études effectuées consistaient notamment en des approches partielles car soit elles se limitaient à l'examen de l'impact de l'immigration sur l'économie grecque soit elles se focalisaient sur certains aspects particuliers de la question, tels que les réfugiés, les Pontiaques et les réfugiés politiques grecs. Malgré donc le nombre croissant de publications sur l'immigration en Grèce, nous ne disposons pas ces dernières années d'une étude globale en la matière. L'ouvrage de Petrinioti est alors à cet égard bien original car l'auteur, entreprenant la formation d'une image de synthèse, examine l'étendue actuelle de l'immigration, classe les immigrants et présente leur profil socio-économique, met en évidence les facteurs qui contribuent à la hausse du phénomène et étudie l'impact économique et social de l'immigration en vue d'avancer certaines propositions sur la politique à suivre.
- 7 I. Plus précisément, prenant en considération les particularités de l'immigration en Grèce, Petrinioti structure la présentation de l'étendue du phénomène autour d'un axe

administratif (immigrés en situation régulière ou irrégulière, réfugiés), auquel se greffe un axe ethnique (immigrés d'origine grecque ou étrangère). Le tableau ainsi dressé contient des informations intéressantes notamment en matière d'immigration clandestine et peut être divisé en cinq parties portant sur :

- les immigrés d'origine grecque en situation régulière qui, dans les vingt dernières années, ont atteint 167.000 personnes. Ce chiffre comprend d'une part des grecs de la diaspora dans les pays développés et, d'autre part, des Chypriotes, des Pontiaques (grecs de la diaspora dans l'ex-URSS) et des membres des minorités grecques en Turquie et en Albanie ;
- les étrangers en situation régulière qui, en 1989, s'élevaient à 173.500 personnes, dont 123.500 étaient originaires notamment des pays du tiers-monde et de l'Europe de l'Est. Les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne ne correspondant qu'à 29% des étrangers en situation régulière, ce taux est nettement inférieur à la moyenne communautaire ;
- les immigrés d'origine grecque en situation irrégulière, qui viennent de la minorité grecque en Albanie car l'Etat grec, en vue de décourager leur arrivée, au lieu de les traiter en tant que Grecs souhaitant s'installer en Grèce, les traite en tant que demandeurs d'asile. En 1993, ils étaient estimés à 20.000 personnes ;
- les étrangers en situation irrégulière qui, dans les années quatre-vingt-dix, ont connu une hausse spectaculaire, due surtout à l'arrivée massive d'immigrants albanais. En 1993, ils étaient estimés à 260.000 personnes, dont 150.000 Albanais ;
- les réfugiés qui, en 1992, atteignaient 5.000 personnes, dont 2.000 étaient sous le mandat du HCR. En principe, les réfugiés restent provisoirement en Grèce, jusqu'à ce qu'ils obtiennent un visa pour un pays d'accueil. Mais, leur attente pouvant parfois durer plusieurs années, leur présence et, assez souvent, leur occupation en Grèce sont tolérées par les autorités. Définissant enfin les tendances futures en matière d'immigration, Petrinioti signale l'existence d'un grand nombre d'immigrants potentiels, originaires de l'ex-URSS (à savoir les Pontiaques) et des pays balkaniques, qui immigreraient en Grèce à cause des conflits ethniques et politiques déclenchés dans ces régions.

- 8 II. L'examen des facteurs qui contribuent à la hausse de l'immigration s'appuyant sur la division classique en facteurs d'attraction et d'éloignement, il ressort qu'en ce qui concerne les immigrés d'origine grecque les facteurs d'attraction sont de nature sentimentale et, le cas échéant, liés à la recherche d'une amélioration de leur niveau de vie tandis que les facteurs d'éloignement sont liés au déclenchement d'hostilités ou à une modification radicale de la politique adoptée à leur égard dans leur pays d'installation. Les étrangers originaires des pays sous-développés ou en voie de développement sont essentiellement attirés par les conditions du marché du travail grec. Les immigrés clandestins occupent en général des emplois subalternes, provisoires, demandant peu ou guère de qualifications et mal rémunérés. Les demandeurs d'asile enfin choisissent la Grèce surtout à cause de sa position géographique, le pays se trouvant près du Moyen Orient, de l'Europe de l'Est et des pays balkaniques. Le bilan de la présence sur le territoire grec des étrangers en situation régulière étant incontestablement positif tant sur le plan économique que sur le plan social, l'examen de l'impact de l'immigration clandestine révèle certaines ambivalences mais, faute d'études antérieures, Petrinioti limite ses conclusions à un nombre de remarques générales qui, quoique plausibles, sont peu ou guère fondées sur des sources précises. Ceci dit, l'auteur constate que si la hausse de la délinquance et de la xénophobie paraît évidente, celle du chômage l'est moins - dans la mesure où les travailleurs grecs évitent beaucoup d'emplois occupés par des immigrés

clandestins. Evaluant l'impact de l'immigration clandestine sur l'économie grecque, Petrinioti estime enfin que cette abondance de main d'oeuvre à bon marché qui, à court terme, rend plusieurs produits grecs compétitifs dans le marché international aura, à long terme, des conséquences néfastes puisqu'elle prolonge la viabilité de petites entreprises peu organisées et retarde la modernisation de l'équipement et de l'infrastructure logistique de nombreuses entreprises grecques.

- 9 III. La présentation des réponses étatiques suscitées par l'immigration constituant le point le plus faible de cet ouvrage, nous constatons que l'auteur se contente de nous offrir un aperçu de la nouvelle législation en la matière et, évitant toute analyse critique des mesures policières, se limite à souligner le faible degré de cohérence des mesures adoptées et à observer que, face à la hausse de l'immigration clandestine, les autorités tendent à réduire le nombre de permis de séjour et de travail délivrés. Cette position impliquant l'absence de toute critique quant aux logiques sous-tendant la conception et la mise en application de la politique grecque sur l'immigration et, éventuellement, quant aux enjeux politiques sous-jacents, les propositions de l'auteur s'intègrent en fait dans une approche essentiellement pragmatique. Considérant en effet la connaissance approfondie de l'étendue et de l'impact réels de l'immigration en Grèce comme condition indispensable à la planification et la mise en oeuvre de toute politique efficace en la matière, Petrinioti insiste sur l'élaboration de statistiques plus complètes, qui couvriraient toutes les données relatives aux immigrés, et propose l'adoption d'une politique plus réaliste, susceptible d'anticiper l'aggravation du phénomène dans les années à venir, qui, loin de consister en un renforcement des contrôles, impliquerait la mise en application d'une véritable politique d'intégration. Si alors nous pouvons regretter la portée relativement limitée de l'ouvrage de Petrinioti, son étude constitue incontestablement une étape nécessaire à la compréhension du phénomène et des réponses qu'il a suscitées. Mise à jour jusqu'en mars 1993, elle comprend de nombreuses statistiques et, complétée par une riche bibliographie, elle est suivie d'un sommaire en anglais.

INDEX

Mots-clés : immigration